

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier d'avoir accepté de prendre en charge l'un des points de rassemblement de l'événement *Laval en marche pour la bientraitance des personnes âgées* !

Comme cette année les participants circuleront sur la voie publique (trottoirs) et non dans un parc, le comité organisateur tient à s'assurer que l'ensemble des déplacements s'effectuent de manière sécuritaire. À cet effet, voici quelques rappels :

Selon le *Code de la sécurité routière*, le piéton doit

- **Utiliser le trottoir qui borde la chaussée.** S'il n'y en a pas, il peut circuler au bord de la route ou sur l'accotement en privilégiant le sens contraire de la circulation des véhicules. Si toutefois il était plus sécuritaire de circuler dans le même sens que la circulation (par exemple si la chaussée est éclairée ou si l'accotement est plus large), le piéton peut choisir cette option.
- **Traverser aux intersections et aux passages pour piétons.** Il est recommandé de vérifier la circulation avant de traverser en regardant à gauche, à droite, de nouveau à gauche et à l'arrière
- **Se conformer aux feux pour piétons installés aux intersections.** S'il n'y en a pas, il doit se conformer aux feux de circulation

S'IL Y A UN FEU POUR PIÉTONS



La **silhouette blanche** autorise le piéton à traverser la rue avec prudence, en surveillant les véhicules qui effectuent un virage, en particulier un virage à droite au feu rouge. Un décompte numérique peut indiquer le temps qu'il reste pour traverser.



La **main clignotante**, qui peut être accompagnée d'un décompte numérique, indique de traverser seulement si le piéton a le temps d'atteindre l'autre trottoir ou la zone de sécurité avant que le feu passe à la main orange fixe. S'il a déjà commencé à traverser, il presse le pas.

***Si votre groupe circule en grand groupe et que vous ne croyez pas avoir suffisamment de temps pour faire traverser tous les participants de manière sécuritaire, merci de diviser votre groupe en deux et d'attendre la prochaine lumière.**



La **main orange fixe** indique de ne pas traverser.

S'IL Y A SEULEMENT UN FEU DE CIRCULATION

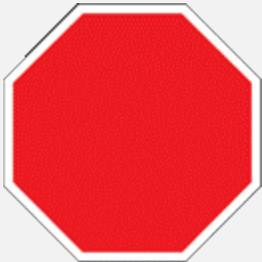


Le piéton a le droit de traverser si le feu devant lui est **vert** et il a la priorité une fois qu'il s'est engagé sur la chaussée.

**Si vous circulez en grand groupe et que vous ne croyez pas avoir suffisamment de temps pour faire traverser tous les participants de manière sécuritaire, merci de diviser votre groupe en deux et d'attendre la prochaine lumière.*

*Les images concernant les feux de circulation furent tirées de : <https://www.quebec.ca/transports/circulation-securite-routiere/regles-conseils-mode-transport/pieton/feux-pour-pietons#c155014>

S'IL Y A UN PANNEAU D'ARRÊT



Le piéton a la priorité sur les conducteurs, qui doivent immobiliser leur véhicule pour lui céder le passage.

**Effectuez un contact visuel avec les conducteurs pour vous assurer qu'ils vous ont vu. Une fois les voitures complètement immobilisées, positionnez vos bénévoles pour effectuer une traversée en toute sécurité.*

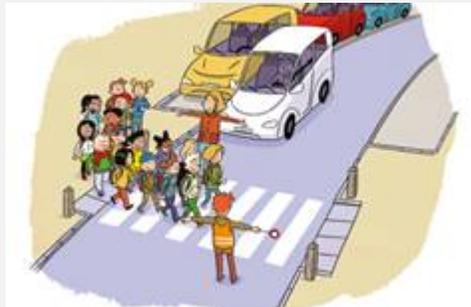


Image tirée du site Internet

http://mobilite.wallonie.be/files/eDocsMobilite/EMSR/BROCHURE_marcher_en_groupe_SPW.pdf

AUX PASSAGES POUR PIÉTONS



Le piéton a la priorité sur les conducteurs et les cyclistes, qui doivent s'immobiliser pour le laisser passer, une fois qu'il s'est engagé sur les bandes jaunes ou blanches ou qu'il a manifesté clairement son intention de le faire.

***Effectuez un contact visuel avec les conducteurs pour vous assurer qu'ils vous ont vu. Une fois les voitures complètement immobilisées, positionnez vos bénévoles pour effectuer une traversée en toute sécurité.**

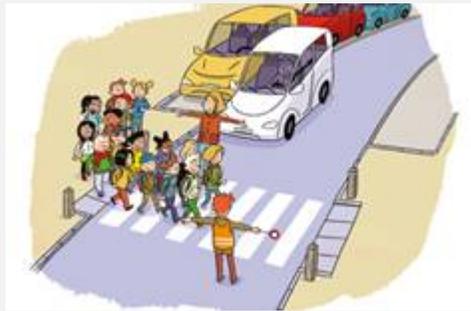


Image tirée du site Internet

http://mobilite.wallonie.be/files/eDocsMobilite/EMSR/BROCHURE_marcher_en_groupe_SPW.pdf

Un membre de notre comité sera sur place le jour de l'événement pour vous soutenir et veiller au bon déroulement de la marche. N'hésitez pas à contacter Stéphanie Bibeau au s.bibeau@laval.ca ou au 438-349-5027 si vous avez des questions en lien avec la sécurité des participants.

Nous vous souhaitons un très bel événement !